

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2023 À 19 HEURES 00

N° DEL2023_243 : AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'ARTHÈS – LESCURE
D'ALBIGEOIS – PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt trois, le neuf novembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 novembre 2023 à 19 heures 00, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 31 octobre 2023.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Alfred KROL, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Yves CHAPRON, Agnès BRU, Jacky MIQUEL

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Élisabeth CLAVERIE, Christine TAMBORINI, Messieurs Bernard DELBRUEL, Gérard POUJADE, Michel TREBOSC, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Mathieu VIDAL (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Naïma MARENGO (pouvoir à Gilbert HANGARD), Patrick BLAY (pouvoir à Achille TARRICONE), Pierre DOAT (pouvoir à Marie-Claire GEROMIN), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Alfred KROL), David DONNEZ (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO), Camille DEMAZURE (pouvoir à Martine LASSERRE)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

N° DEL2023_243 : AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'ARTHÈS – LESCURE D'ALBIGEOIS – PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Direction des aménagements et de la voirie

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

L'aménagement concerne la route départementale n°97 sur la commune de Lescure d'Albigeois, depuis l'intersection avec la route départementale n°903 jusqu'à la limite de la commune d'Arthès située au droit du ruisseau du Riols.

La route départementale n°97 fait partie du programme départemental de réfection des couches de roulement des voiries.

Afin de répondre au souhait de la commune de Lescure d'Albigeois d'aménager cet axe, les services de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ont travaillé avec les services départementaux pour définir les aménagements et établir une délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage.

L'aménagement prend en compte les piétons, les cycles, les transports urbains et les véhicules en créant des espaces dédiés à chaque usage.

Le montant estimé des travaux de voirie est de 585 478,06 €HT soit 702 573,67 €TTC.

Le Département du Tarn participera au titre de la délégation de maîtrise d'ouvrage pour un montant de 237 785,61 €TTC. En tant que propriétaire de la voirie, il récupérera sur cette somme le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée.

En outre, la part des travaux restant à charge de la communauté d'agglomération pour un montant de 464 788,06 €TTC soit 387 323,38 €HT peut faire l'objet d'une subvention de la part du département du Tarn au titre du fonds de développement territorial.

Les plans de financement qui en découlent sont les suivants :

Au titre de la délégation de maîtrise d'ouvrage du Département du Tarn à la communauté d'agglomération de l'Albigeois :

DÉPENSES € TTC		RECETTES € TTC	
aménagement de la route d'Arthès – Lescure d'Albigeois – travaux de voirie	702 573,67	département du Tarn - délégation de maîtrise d'ouvrage	237 785,61
		autofinancement (avant subvention)	464 788,06
TOTAL	702 573,67	TOTAL	702 573,67

Au titre du fonds de développement territorial :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
aménagement de la route d'Arthès – Lescure d'Albigeois – travaux de voirie	387 323,38	Département du Tarn	77 464,68
		autofinancement (après subvention)	309 858,70
TOTAL	387 323,38	TOTAL	387 323,38

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 octobre 2023,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'opération relative à l'aménagement de la route d'Arthès à Lescure d'Albigeois pour un montant de 702 573,67 €TTC.

APPROUVE les plans de financement suivants :

Au titre de la délégation de maîtrise d'ouvrage du Département du Tarn à la communauté d'agglomération de l'Albigeois:

DÉPENSES € TTC		RECETTES € TTC	
aménagement de la route d'Arthès – Lescure d'Albigeois – travaux de voirie	702 573,67	Département du Tarn - délégation de maîtrise d'ouvrage	237 785,61
		autofinancement (avant subvention)	464 788,06
TOTAL	702 573,67	TOTAL	702 573,67

Au titre du fonds de développement territorial :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
aménagement de la route d'Arthès – Lescure d'Albigeois – travaux de voirie	387 323,38	Département du Tarn	77 464,68
		autofinancement (après subvention)	309 858,70
TOTAL	387 323,38	TOTAL	387 323,38

SOLLICITE l'établissement d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Département du Tarn et sa participation au titre de cette délégation.

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès du Département du Tarn au titre du fonds de développement territorial.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où la participation et la subvention accordées seraient inférieures au montant sollicité, le fonds de concours mis en place dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité 2022-2025 pourra être mobilisé dans la limite des crédits disponibles, sur la demande de la commune.

Fait le 9 novembre 2023,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Yves CHAPRON